



Site de Mulhouse

Le lien

Bulletin du syndiqué CGT

Le lien

➤ PLUS NOMBREUX POUR ETRE PLUS FORTS

- ➔ 40 800 nouveaux syndiqués en 2007 au niveau national, cela constitue un sérieux élément de confiance dans notre capacité à construire une force syndicale efficace. C'est encore plus appréciable alors que nous connaissons le contexte politique et social qui aurait pu pousser vers un bilan moins positif. Notre objectif, gagner des syndiqués en masse en organisant une véritable campagne publique sur l'enjeu de la syndicalisation à la CGT.
- ➔ Plus nombreux à la CGT pour défendre nos intérêts de salariés, plus nombreux pour s'opposer au rouleau compresseur patronat – Sarkozy qui voudrait faire de l'année 2008 une année charnière où la plupart de nos droits seraient amoindris ou réduits ou tout simplement supprimés.

➤ MARATHON SOCIAL 2008

- ➔ Les syndicats sont conviés par le patronat et le président de la république à un véritable marathon social, avec un agenda où les projets de réformes se bousculent à un rythme accéléré.
 - ➔ Sarkozy et le patronat partent du principe que les Français auraient trop de droits sociaux. Droits sociaux qui freineraient la course à la rentabilité et aux profits. A partir de ce constat fait par le patronat, notre président et sa majorité de droite s'emploieraient à faire exploser notre modèle social.
- Au menu :
- la réforme des retraites,
 - le financement de la protection sociale,
 - l'assurance maladie et la politique familiale,
 - la représentativité et le financement syndical,
 - les règles de validité des accords et le dialogue social dans les PME (cette négociation est censée aboutir au mois de mars), sinon plane la menace que Sarkozy tranche en faveur du patronat bien évidemment.
 - Reprise, après des mois de silence et un grand nombre de réunions infructueuses, des négociations sur la pénibilité du travail. La revendication de la CGT à ce sujet est la retraite à 55 ans pour les travaux pénibles (voir manif du 4 mars).
 - Des chantiers seront organisés autour de l'organisation de la santé, à l'accès aux soins et la modernisation de l'hôpital.

- Début avril seront lancés des groupes de travail sur la formation professionnelle avec l'Etat, le patronat, les syndicats et les régions.
 - Il y aura aussi des concertations sur le travail du dimanche après l'avis rendu par le conseil économique et social.
 - La fusion entre l'ANPE et l'UNEDIC dans le but à peine caché de réduire le personnel de ces organismes et surtout pour faire de cette fusion une machine à radier les chômeurs).
 - Et c'est justement en fin d'année que sera négociée la nouvelle convention d'assurance chômage avec comme volonté de la part du patronat de faire des chômeurs des personnes totalement corvéables et malléables, devant accepter le pire des emplois sous menace d'être radiés.
- **Pour la CGT, il manque deux dossiers, pourtant prioritaires à cet agenda : le pouvoir d'achat et la précarité du travail.**

↻ RETRAITES

C'est après les élections municipales que la réforme des retraites devrait revenir au centre de l'actualité sociale et pour cause le gouvernement se donne deux objectifs :

- 1^{er} objectif : l'allongement de la durée de cotisations qui se justifierait, selon lui, par l'allongement de l'espérance de vie après 60 ans.

Cela sans prendre en compte la réalité du travail et des parcours professionnels, avec deux salariés sur trois hors travail avant que ces derniers aient acquis leur droit à une retraite à taux plein.

- 2^{ème} objectif : l'équilibre financier des régimes : cet équilibre financier qui devait être réalisé avec la réforme FILLON de 2003 est loin d'être faite.

Résultat : plutôt que de réfléchir à de nouveaux besoins de financement, le gouvernement veut remettre en cause tout départ anticipé qu'il juge trop cher.

Comment : en aggravant les pénalités sur la décote pour tous les salariés désirant partir plus tôt, souvent à cause des conditions de travail.

Autre dispositif à faire disparaître pour le gouvernement : les avantages familiaux (pour enfants élevés par exemple) et les pensions de réversion.

➤ **L'ANNEE SOCIALE SE TERMINERA PAR L'ELECTION PRUD'HOMALE**

Dans un pays où un salarié sur deux n'a pas d'élection professionnelle (DP – CE), l'élection prud'homale est le seul rendez-vous et la seule opportunité offerte aux salariés du privé d'avoir un moyen d'expression syndicale et d'élire des juges les représentant.

Ces élections permettront aussi d'évaluer la représentativité de chaque syndicat au niveau national.

Tout cela dans un contexte où le gouvernement entend fermer un nombre important de conseils de prud'hommes, s'attaquant ainsi à la justice de proximité.

➤ **CHEZ LES METALLOS**

**38^{ème} congrès de la
Fédération de la
Métallurgie du
17 au 21 mars 2008
à Lyon :**

Le document d'orientation est soumis à amendements individuels ou collectifs, il sera disponible sur demande aux militants de vos secteurs respectifs.

Les amendements sont possibles jusqu'au 16 mars 2008.

➤ **NOUVELLE TENTATIVE DE SUICIDE AU MONTAGE**

Suite à des pressions de la part de la direction et de sa hiérarchie, un de nos syndiqués âgé de 50 ans a tenté de mettre fin à ses jours.

Il avait subi des pressions de la part de sa hiérarchie sur la maladie et sur ses inaptitudes médicales, ainsi que sur son appartenance à la CGT.

C'est la 4^{ème} plainte et partie civile déposée par la CGT suite à des tentatives de suicides.

Plus que jamais, c'est l'organisation du travail et le management uniquement tourné vers le maximum de rentabilité qui est en cause.

Ce qui se traduit dans les ateliers par toujours moins d'effectif et toujours plus de charges de travail. C'est clair, cela ne peut plus durer.

➔ INFOS

Nous assistons à une multiplication des conflits pour les salaires en France, comme un peu partout en Europe.

A l'exemple de l'Allemagne, où 85 000 sidérurgistes viennent d'arracher 5 % d'augmentation de salaire.

Nous en sommes au point que la Confédération Européenne des Syndicats a décidé d'organiser, le 4 avril, une manifestation européenne pour les salaires. Du jamais vu là aussi.

➔ POUVOIR D'ACHAT

La recette sarkozienne du « travailler plus » a échoué à changer la donne, alors que les prix flambent et que les profits explosent.

Heures supplémentaires, bilan mitigé et trompeur : En faisant voter à l'automne dernier la loi TEPA (en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat) exonérant les heures supplémentaires de cotisations et d'impôts, Nicolas SARKOZY entendait augmenter la quantité de travail, seul moyen, selon lui, d'améliorer les salaires ; un premier bilan réalisé par la Sécurité Sociale indique qu'au dernier trimestre 2007 140 millions d'heures supplémentaires ont été déclarées pour bénéficier de ce dispositif. Si l'on s'en tient à l'objectif fixé par le gouvernement,

qui lors du débat sur la loi avait visé un minimum de 225 millions d'heures, on est loin du compte.

Rappelons qu'en tout état de cause, un peu plus d'un tiers des salariés seulement font des heures supplémentaires et peuvent donc bénéficier de ces exonérations pour améliorer leur fiche de paie. Et que les heures supplémentaires ne se font pas à la demande du salarié, mais du patron.

Sur ce trimestre la réforme a permis, selon la Sécu, de distribuer un peu plus de 400 millions en salaire direct, mais ce que le gouvernement ne dit pas c'est que dans le même temps, puisqu'il s'agit d'exonérations de cotisations sociales, le salaire indirect, c'est-à-dire notre protection sociale, a du coup été amputée d'autant.

➔ RENDEZ-VOUS

Pénibilité : rendez-vous le 4 mars : 16^{ème} séance de négociations entre les partenaires sociaux sur la reconnaissance de la pénibilité du travail et les termes de la réparation. En effet, à l'appel de la CGT et de 14 de ses fédérations professionnelles, les salariés du privé et du public se mobiliseront pour gagner la

reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé à la retraite.

- Le processus de mobilisation sur les retraites se poursuivra le 6 mars à l'appel de 5 syndicats de retraités sur le niveau des pensions, puis le 29 mars en une journée d'action interprofessionnelle et nationale

RAPPEL : A partir de l'année 2008, nous vous rappelons que les cotisations sont prélevées tous les trois mois. La première cotisation pour l'année 2008 sera prélevée début avril.